



Département de la Drôme
Mairie de Charpey
La fontaine – 26300
Tel : 04 75 59 80 55
mairie-de-charpey@wanadoo.fr
www.commune-de-charpey.fr

CHARPEY

AVRIL-MAI 2014

PETIT BULLETIN MUNICIPAL MENSUEL IMPRIME PAR NOS SOINS ET DISTRIBUE DE LA MAIN A LA MAIN

EDITO

Après le temps des vœux, le temps de l'action.

Le Maire, les adjoints et le Conseil Municipal se sont mis aussitôt au travail.

Hormis la gestion du quotidien, nous avons aussi des dossiers sensibles mais notre travail d'équipe nous permettra de les faire avancer pour le bien de tous.

Ce que nous voudrions mettre en valeur dans cet édito c'est vous :

Nous remercions les 35 personnes qui se sont inscrites dans l'une des commissions extra-municipales.

Nous allons maintenant planifier leur mise en place.

PETIT RAPPEL

Ambroisie – L'affaire de tous, la responsabilité de chacun

Il est rappelé que des arrêtés préfectoraux spécifiques à l'Ambroisie ont été publiés.

Nous devons « ...nettoyer et entretenir tous les espaces pour prévenir la pousse des plants d'ambroisie. »

Arrosage des routes

Nous rappelons que l'arrosage intempestif des routes est interdit et est puni par la loi.

En cas d'accident causé par l'arrosage, il en va de la responsabilité de la personne arrosant la route.

Feux de déchets verts

Selon l'arrêté préfectoral N°2013-114-0007 du 24 avril 2013, il est interdit de brûler les déchets verts.

Animaux errants

Un animal errant peut être une source de danger pour les personnes et la sécurité routière. Merci de ne pas laisser divaguer vos animaux de compagnie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2014

Présents : Mmes AGRAIN, CHABANEL, DUPLAIN, MARTIN, PALISSE, VEISSEIX, VERILLAUD, Messieurs COMTE, DOMINGUEZ, LANDOIS, LIGNIER, PHILIBERT, PIN, SERRET, TORTEL.

Secrétaire de séance : Lydie VEISSEIX

Election des délégués au sein des différents syndicats et comités :

M. le Maire expose que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation de nouveaux délégués.

Syndicat d'irrigation drômois

2 délégués titulaires.

Proposés et élus à l'unanimité : JC.SERRET et JF.PHILIBERT.

Syndicat intercommunal des Eaux de Charpey – St Vincent la Commanderie

2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Proposés et élus en tant que délégués titulaires :

JF. COMTE (15 voix) et E. PIN (14 voix).

Proposés et élus en tant que délégués suppléants :

M. TORTEL (15 voix) et JF. PHILIBERT (14 voix).

Syndicat intercommunal du bassin versant de la Véore

1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Proposée et élue en tant que déléguée titulaire : B.VERILLAUD (11 voix).

Proposé et élu en tant que délégué suppléant : JF.PHILIBERT (13 voix).

Syndicat intercommunal pour l'aménagement du bassin de la Barberolle

2 délégués.

Proposés et élus en tant que délégués : L.VEISSEIX (14 voix) et JF.PHILIBERT (13 voix).

Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme (SDED) : Renouvellement du Comité Syndical

2 électeurs qui participeront à l'élection des délégués titulaires et suppléants qui siègeront au Comité Syndical d'Énergie (SDED) dont la commune est membre.

Proposés et élus en tant que délégués titulaires : E.PIN (14 voix) et JP.DOMINGUEZ (12 voix).

Comité national d'action sociale (C.N.A.S)

M. le Maire rappelle l'adhésion de la commune au C.N.A.S. et qu'il y a lieu suite au renouvellement du Conseil Municipal de désigner un délégué élu et un délégué du personnel communal.

Proposées et élues à l'unanimité :

L.VEISSEIX (délégué élu)

MC.DAHIREL (délégué personnel communal).

Lotissement le Verger

Lotissement le Verger - vente du lot n° 3B

M. le Maire présente la proposition d'achat du lot 3B d'une superficie de 779 m² de M. VERCASSON et de Mme MONTAGNIER. Après en avoir délibéré, le Conseil accepte la proposition, le prix de vente de ce lot est fixé à 100 000 € TTC. Le Conseil donne pouvoir à M. le Maire pour signer le compromis de vente, l'acte de vente et toutes les pièces nécessaires.

Lotissement le Verger 2 - modificatif n° 1

M. le Maire présente le modificatif n° 1 du lotissement « Le Verger 2 » consistant en la modification de la superficie du lot 13 (parcelle ZM 289 initialement 909 m²) afin d'élargir l'emprise du bassin de collecte des eaux pluviales attenant. Il est créé 2 parcelles : la parcelle ZM 328 de 835 m² et la parcelle ZM 329 de 74 m².

Le Conseil Municipal approuve le modificatif n° 1 du lotissement « Le Verger » et donne pouvoir à M. le Maire pour signer la demande de permis d'aménager et toutes les pièces nécessaires.

Droit de Prémption Urbain

Parcelle ZI 320

M. le Maire fait part de la Déclaration d'Intention d'Aliéner par M. BESSET la parcelle ZI 320 (1154 m²) quartier Lobler. Le Conseil, à l'unanimité décide de ne pas exercer son droit de prémption sur cette parcelle.

Finances

Lotissement le Verger - avenant n°3 au lot n°1, réseaux humides

M. le Maire expose la nécessité de prolonger la durée d'exécution des travaux pour la réalisation des travaux de finition.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'établir un avenant n° 3 au marché de travaux lot n° 1 dont le titulaire est SAS CHEVAL Frères pour fixer la durée d'exécution des travaux à 84 mois au lieu de 16 mois et autorise M. le Maire à signer cet avenant et tous les documents nécessaires à cette décision.

Indemnité de fonction

Il est donné lecture des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction du maire et des adjoints.

Le taux maximal est fixé à 43 % de l'indice 1015 pour l'indemnité de M. le Maire (à savoir 1 634.63 € brut mensuel).

Le taux maximal est fixé à 16.50 % de l'indice 1015 pour l'indemnité des adjoints (à savoir 627.24 € brut mensuel/adjoint).

M. le Maire propose de diminuer de 30% son indemnité et celles des adjoints aux fins de créer 3 postes de conseillers délégués.

Le Conseil vote à main levée avec 13 pour et 2 abstentions, et fixe à compter du 01/04/2014, l'indemnité de fonction de M. le Maire à 1 140 € (soit 30 % de l'indice 1015), celle des adjoints à 439 € (soit 11.55 % de l'indice 1015) par 12 voix pour et 3 abstentions.

Création de 3 postes de conseillers délégués

- Travaux, voirie et bâtiments
- E. PIN - Indemnité proposée : 7 %
- Gestion de l'équipement rural
- M.MARTIN - Indemnité proposée : 7 %
- Gestion salle St Didier et aide à la gestion équipement rural
- N. PALISSE - Indemnité proposée : 3 %

Le Conseil vote à main levée avec 12 pour et 3 abstentions, et fixe à compter du 01/04/2014, l'indemnité de fonction des conseillers délégués à 266 € (pour E.PIN et M. MARTIN) et 114 € (pour N.PALISSE).

Délégations consenties à M. le Maire par le Conseil Municipal

M. le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L. 2122-2) permettent au Conseil Municipal de déléguer à M. maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à M. le Maire les délégations suivantes :

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 50 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- accepter les dons et legs qui ne sont grevés, ni de conditions, ni de charges.

Commissions extra-municipales :

Elections des conseillers municipaux (dont un référent par commission).

Précédemment développées dans le dernier Flash Info, M. le Maire expose qu'il y a lieu de mettre en place les commissions extra municipales et que celles-ci seront composées de conseillers municipaux et d'habitants de Charpey - St Didier. Il est rappelé que M. le maire est président de droit.

Ont été désignés par un vote à main levée comme conseillers municipaux :

Commission Ecole

M. LIGNIER et Mme CHABANEL

Commission Aménagement

MM. PIN, DOMINGUEZ, TORTEL, et Mmes AGRAIN, PALISSE et DUPLAIN

Commission Agriculture et Environnement

Mmes VERILLAUD, PALISSE et M. PHILIBERT

Commission Communication et Information

Mme AGRAIN et M. DOMINGUEZ

Commission Culture et Action sociale (lien social)

MM. LANDOIS, LIGNIER et Mmes VEISSEIX et MARTIN.

Commission Finances

Mme AGRAIN et M. DOMINGUEZ

Questions diverses

Pose de picot anti-pigeon au clocher de Charpey
et acceptation par le conseil de la prise en charge de la facture.

Demande d'installation d'un camion pizza

Le conseil accepte sous certaines conditions (jour et lieu) à faire préciser.

Compte-rendu de la réunion sur les rythmes scolaires

Les travaux actuels proposent deux demi-journées de 15h à 16h30 le mardi et vendredi pour les activités périscolaires. Les lieux d'activité ont été identifiés, quelques intervenants aussi.

Les parents d'élèves sont inquiets et plutôt contre cette réforme car ils ne la voient pas se concrétiser, ils craignent pour la sécurité de leurs enfants si ceux-ci ne sont pas encadrés par des pros. Ils souhaitent réitérer un sondage auprès des parents.

Les enseignants de maternelle sont aussi contre cette réforme.

Les mairies (Charpey et St Vincent) ne souhaitent pas faire les choses contre la volonté de la population mais nous pensons qu'il faut quand même continuer à étudier la faisabilité pour présenter un projet concret sur lequel parents et enseignants pourront se prononcer.

La réunion du syndicat des eaux Charpey Saint Vincent a eu lieu le mardi 29 Avril à 18h en mairie de Charpey.

Débat sur le PLU zone urbanisée avec les problèmes d'assainissement et disponibilité en eau potable.

INFORMATIONS DIVERSES



Rappel à l'attention des associations charpenoises

Par le biais de ce flash info, la Mairie offre la possibilité aux associations de s'exprimer librement pour faire part de leurs rencontres, réunions, activités et festivités diverses.

Pour être pleinement réactif, nous demandons à chaque association de nous faire passer (par courrier ou par mail) leurs informations à publier, dès qu'elles sont en leur possession.



Inscription cantine

Les inscriptions à la cantine pour la rentrée 2014/2015 se feront le **lundi 16 juin** et le **vendredi 20 juin de 17h à 19h à St Vincent** à la salle communale près de l'auberge.

Ceux qui ne s'inscriront pas dans ces dates ne seront pas pris en compte à la rentrée la première semaine d'école.



Horaires d'ouverture de la bibliothèque (hors vacances scolaires)

Les mercredis et vendredis de 16H à 18H.



Comité Culturel et Sportif de Charpey-St Didier

Le comité organise comme spectacle de fin de saison 2013-2014 **une soirée le 19 Juin 2014 à 20h à la salle d'Orfeuille.**

Madame MARTIN de "l'académie de danse" de Valence présentera tout le travail réalisé par nos petites danseuses de MODERN ' JAZZ et Déborah MARTINEZ - professeur de ZUMBA - animera plusieurs chorégraphies, accompagnée de toutes nos adhérentes passionnées de ZUMBA.

Par ailleurs, nous vous remercions de penser à nous renvoyer le questionnaire des nouvelles activités possibles (qui vous est parvenu avec la précédente feuille verte) que pourrait vous proposer le Comité.



L'AFETA

Comme nous vous l'avions déjà annoncé en fin d'année 2013, **L'AFETA** reprend du service.

Cette année, **la fête de la musique** viendra exceptionnellement animer les rues de Charpey **le vendredi 20 juin** au lieu du traditionnel 21.

Quinze jours plus tard, s'en suivra la traditionnelle fête du village avec quelques modifications au programme.

Afin de vous présenter ces changements et vous renseigner, nous vous invitons à une réunion d'information **le jeudi 15 mai à 20h, salle des associations de l'Espace d'Orfeuille.**

Contact: lafeta@free.fr et tel: 06 79 02 66 35